

## Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 31 Octobre 2018

Les actionnaires de la société GROUPE SFPI SA sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, le mercredi 31 octobre 2018 à 11h00 au siège social à Paris 17<sup>ème</sup> au 20 rue de l'Arc de Triomphe.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO du 26 septembre 2018, et l'avis de convocation sera publié dans le Journal Spécial des Sociétés du 10 octobre 2018.

Les copies ainsi que les documents relatifs à cette Assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Société (<http://www.sfpi-group.com>).

Les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, sont publiés sur le site Internet de la Société (<http://www.sfpi-group.com>).

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions prévues aux articles R. 225-88 et R. 225-89 du Code de commerce, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée à :

- ⊙ GROUPE SFPI SA – Direction Juridique - 20 rue de l'Arc de Triomphe – (75017) Paris, ou
- ⊙ CACEIS CORPORATE TRUST – Service Assemblée Générale - 14 rue Rouget de Lisle – (92862) Issy-Les-Moulineaux Cedex 9.